



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/1045/Add.1
23 décembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

AMÉRIQUE CENTRALE : EFFORTS EN FAVEUR DE LA PAIX

Rapport du Secrétaire général

Additif

1. Dans mon rapport au Conseil de sécurité en date du 17 décembre 1996 (S/1996/1045), j'ai indiqué au paragraphe 14 que je soumettrais, dès que je le pourrais, un additif au rapport contenant un état des incidences financières de l'ajout d'une composante militaire à la Mission des Nations Unies pour la vérification des droits de l'homme et du respect des engagements pris au terme de l'accord général relatif aux droits de l'homme au Guatemala (MINUGUA).
2. Le montant estimatif des coûts liés à la composante militaire devant renforcer la MINUGUA pour une période de trois mois s'élève à 3,4 millions de dollars. Cette estimation correspond à la force recommandée qui comprend 155 observateurs militaires.
3. On trouvera à l'annexe au présent additif, pour information, une ventilation des ressources nécessaires par principale catégorie de dépenses, pour information. Si le Conseil de sécurité décide d'autoriser le déploiement de la composante militaire de la MINUGUA, je recommanderai à l'Assemblée générale de considérer les coûts y afférents comme une dépense de l'Organisation devant être supportée par les États Membres, conformément au paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies et de verser les contributions acquittées sur un compte spécial créé à cette fin.

ANNEXE

Estimation des coûts de la composante militaire de la MINUGUA
pour une période de trois mois

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<u>Montant</u>
1. Personnel militaire	1 000
2. Personnel civil	400
3. Locaux/hébergement	100
4. Remise en état des infrastructures	600
5. Transport	50
6. Opérations aériennes	600
7. Opérations navales	—
8. Transmissions	200
9. Matériel divers	100
10. Fournitures et services	100
11. Fournitures et services liés aux élections	—
12. Programmes d'information	—
13. Programmes de formation	—
14. Programmes de déminage	—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	—
16. Fret aérien et de surface	200
17. Système intégré de gestion	—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	—
19. Contributions du personnel	<u>50</u>
 Total, rubriques 1 à 19	 <u><u>3 400</u></u>
